BULLETIN MUNICIPAL

OCTOBRE 2022 - N°11

MAIRIE DE BOISSY-SANS-AVOIR

L'ÉDITO DU MAIRE

Le mois de septembre a été marqué par la rentrée pour tous, j'ai une pensée particulière pour nos écoliers, collégiens, lycéens, étudiants ainsi que pour celles et ceux qui entament leur carrière professionnelle.

La rentrée des élus également, qui vous le verrez dans ce bulletin, se mobilisent pour l'animation de notre village. La rentrée, souvent synonyme de bonnes résolutions, doit nous interpeller sur notre rôle au sein de notre village (entraide, responsabilité collective, animation…).

Je me dois d'aborder également le sujet de la sobriété énergétique. Je ne peux que nous féliciter d'avoir agi sur l'éclairage public et sur la bascule d'une partie du chauffage scolaire avec une pompe à chaleur. Au-delà des coûts de l'énergie que nous subissons tous, cela doit nous interpeller sur ce que nous sommes tous prêts à abandonner à titre personnel afin de préserver nos ressources (baisse de la température, limiter l'utilisation de la voiture, gestion de nos déchets…).

En espérant vous rencontrer lors de nos différents événements de cette fin d'année.

Grégoire Corby,
Le Maire

ACTUALITÉS

École « Les Buissonniers » : une rentrée scolaire en deux étapes !

Nos 53 élèves ont repris le chemin de leur école le 1er septembre, accueillis par leur **nouvelle directrice Madame Charlène BARTHE** et leur **nouvelle enseignante Madame Corine LASON**.

En raison de l'augmentation du nombre d'élèves (ils étaient 48 l'an dernier), des diverses interventions et remontées des difficultés rencontrées l'année précédente et de la persévérance de la Municipalité, l'Education Nationale a octroyé quelques jours plus tard **un moyen supplémentaire à temps complet**.

Une excellente nouvelle ! Après les aménagements nécessaires rapidement effectués, les enfants de CP et de CE1 ont pu découvrir leur **nouvelle classe** et maîtresse, **Madame Eloïse LEGENDRE**, lors d'une 2e rentrée !

Nous espérons que cette nouvelle équipe dynamique, secondée par nos agents Mathilde et Véronique, réalisera une excellente année scolaire pleine de projets. Nous souhaitons également à tous nos jeunes buccéens, collégiens, lycéens et étudiants une année scolaire riche en apprentissage et de réussite.

Aménagements de sécurité - Rue des Moulins

A la suite du constat grandissant du **dépassement de la vitesse** Rue des Moulins, la Municipalité souhaite engager des **travaux de sécurisation de la circulation**.

Au préalable, une **phase de test** avec l'installation d'écluses latérales et d'une zone 30 km/h est conduite durant trois mois. Cet aménagement pourra être complété par d'autres dispositifs, tel un radar pédagogique ou la mise en place d'un STOP.

Nous vous invitons pendant cette période, à **faire part de vos observations** à l'adresse suivante : mairie@boissy-sans-avoir.fr.

Il est rappelé que dans cette portion de la Rue des Moulins, le **stationnement sur voirie est interdit**. Le stationnement illégal contribue à la gêne de la circulation piétonne et routière.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Autorisation pour effectuer des travaux

Sont soumis à une **demande d'autorisation à déposer auprès de la Mairie**, tous les travaux ayant pour projet de :

- modifier l'aspect extérieur d'une construction,
- d'en changer la destination,
- de créer de la surface de plancher,
- de modifier le volume du bâtiment,
- de percer ou d'agrandir une ouverture,
- de créer ou de changer de clôture, etc.

Les conditions de dépôt et la liste des pièces à fournir pour un certificat d'urbanisme, une déclaration préalable de travaux, un permis d'aménager, un permis de construire, un permis de démolir, sont détaillées sur le site de la commune, rubrique urbanisme. Ces projets doivent être **conformes au règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU).**

Il est conseillé d'effectuer votre demande d'autorisation sur le service dédié, sécurisé, et gratuit, accessible sur le site de la commune : **Guichet Unique des Autorisations**. Tout se fait ainsi de façon dématérialisée. Vous pouvez toujours déposer votre demande en version papier en Mairie mais, dans ce cas, bien prévoir le nombre d'exemplaires nécessaires.

A la fin des travaux, pensez à effectuer votre **Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT).**

Information sécheresse

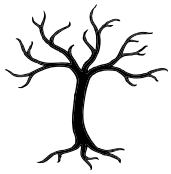

Compte tenu de l'état de sécheresse de cet été, si vous avez constaté des **mouvements de terrain** occasionnant par exemple des fissures, **veuillez le préciser en Mairie, avant le 1er novembre**, en envoyant par courrier ou mail à mairie@boissy-sans-avoir.fr un descriptif et des photos.

Un nouveau dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle pourra ainsi être déposé à la Préfecture en fin d'année pour les nouveaux dommages constatés.

Pour rappel, les dommages déclarés en 2020 n'avaient pas permis la reconnaissance d'un état de catastrophe naturelle et ne peuvent être présentés à nouveau. La procédure de reconnaissance peut être assez longue mais le Secrétariat vous informera dès que nous aurons des informations.

Intempéries du 5 septembre

A la suite des intempéries survenues le 5 septembre sur la commune, les services de la Préfecture nous ont informés que **les dégâts provoqués par la tempête, la grêle et la neige n'entrent pas dans le champ de la garantie catastrophe naturelle**.

Ils sont couverts par la garantie « Tempêtes, Neige et Grêles » des contrats d'assurance habitation.

Allô Autonomie

Allô Autonomie devient le **numéro unique d'appel pour les Pôles Autonomie Territoriaux (PAT)**. L'engagement du Département est d'apporter aux Yvelinois plus d'écoute et une meilleure orientation pour toutes les **questions qui concernent les seniors et les personnes en situation de handicap**.

Comment ?
D'une part, grâce à la mise en place d'horaires étendus pour répondre aux sollicitations téléphoniques, et d'autre part, par le renforcement de son équipe de téléconseillers dédiée aux questions relatives à l'autonomie.

Des horaires étendus pour plus d'écoute
Les téléconseillers d'Allô Autonomie ont été formés à l'orientation des publics seniors ou en situation de handicap. Allô Autonomie est joignable **du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30**. Un seul numéro : **0 801 801 100** (prix d'un appel local). Les demandes d'aides peuvent également être réalisées sur **www.78-92.fr** via des formulaires en ligne au sein de la rubrique Aides et Services.

Rappels citoyens

Nous vous rappelons :

- Qu'il est **interdit de taguer les éléments communaux** (abris bus, panneaux ...) ;
- Qu'il est **interdit d'uriner sur des bâtiments publics** (des incivilités ont été constatées à plusieurs reprises à la crèche).

VIE COMMUNALE

Cérémonies du 11 novembre

La cérémonie nationale du 11 novembre, en hommage à tous les morts pour la France et commémorant l'armistice mettant fin en 1918 à la Première Guerrre mondiale, se déroulera **à partir de 11h00 au monument aux morts**.

Tous les enfants de primaire de notre école « Les Buissonniers » sont invités à se joindre à cette cérémonie afin d'y interpréter **la Marseillaise**.

A l'issue de ce moment de commémoration aura lieu, au City Parc, une deuxième cérémonie nommée "**Un arbre pour des naissances"**. Depuis l'an dernier, un arbre prend racine pour les naissances des enfants de la commune. Les enfants nés en 2021 sont attendus avec leurs parents pour ce moment symbolique qui contribuera à la préservation de notre nature année après année.

Ces deux cérémonies, ouvertes à tous, seront suivies d'un **apéritif offert par la Municipalité**, à la salle des fêtes.

Collecte des déchets

La collecte des **encombrants** a lieu **sur rendez-vous uniquement au 01 34 86 65 49**.

La dernière collecte des **déchets verts** aura lieu le **vendredi 9 décembre**.

Toutes les informations sont disponibles sur : https://www.sieed.fr/index.php/collectes/par-commune

L'actualité de votre commune sur Info-Flash

Téléchargez gratuitement l'application Info-Flash sur smartphone ou tablette, disponible également sur ordinateur www.info-flash.com, **pour être informé en temps réel** sur l'actualité de Boissy-sans-Avoir.

MANIFESTATIONS

Festival de Cigar Box Guitars par l'ABCL : 10 ans déjà !

C'est avec le soleil que nous avons célébré les 10 ans du festival de Cigar Box Guitars de Boissy-sans-Avoir les 7 et 8 octobre.

A l'occasion de cet anniversaire, le festival a vu grand : dès le vendredi soir, un concert avec le groupe PersonalBox qui nous a embarqués dans la véritable histoire de la "Cigar Box Guitar".

Stages de musique et expositions/ventes de fabricants de Cigar Box Guitars furent au programme de la journée du samedi alors qu'en soirée le festival battait son plein au son des guitares des différents artistes sur scène.

Merci aux bénévoles et à tous nos soutiens qui nous ont permis cette belle célébration !

Jérôme DELAGE, Président de l'ABCL

Journées du Patrimoine

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, la Municipalité a ouvert l'**Eglise Saint-Sébastien** le 17 septembre. Des **visites guidées** préparées par la commission loisirs et culture ont été réalisées. **Les visiteurs ont été nombreux** à se déplacer et ont été très satisfaits de cette initiative.

Cinéma d'été

Dans le cadre de l'opération **« Les Yvelines font leur cinéma »** organisé par le Conseil départemental des Yvelines, nous avons eu le plaisir de vous présenter, le samedi 17 septembre, une projection en plein air de ***Stardust, le Mystère de l'Etoile***, un film de fantasy britanno-américain réalisé par Matthew Vaughn, une adaptation cinématographique du roman Stardust écrit par Neil Gaiman.

Une belle réussite pour ce second événement où **vous avez été nombreux** à assister à cette manifestation malgré le froid !

Halloween à la bibliothèque

Rendez-vous le **31 octobre à 17h30** à la Bibliothèque municipale où Muriel CAILLON, la bibliothécaire, vous attend nombreux pour **un conte d'Halloween, avant la chasse aux bonbons** !

Nous rappelons aux parents que leurs enfants restent sous leur responsabilité durant cette soirée.

Pour les habitants absents ou ne souhaitant pas être dérangés par le passage des enfants en quête de bonbons, pensez à mettre du blanc sur votre porte.

N'oubliez pas vos lampes de poche.

Nouveauté cette année : nous vous proposons un **concours de décorations de citrouilles**. Nous vous invitons à les photographier et à nous les envoyer par mail à contact@boissy-sans-avoir.fr jusqu'au 6 novembre. **Un jury récompensera ensuite les trois citrouilles les plus originales.**

Journée gastronomique et artisanale

La journée gastronomique aura lieu le **samedi 19 novembre de 9h00 à 18h00** à la salle des fêtes. Vous retrouverez vos **producteurs habituels** de foie gras, escargots, vins de différentes régions, champagne, miel, fromages et produits artisanaux.

Téléthon

Le Téléthon aura lieu les **2 et 3 décembre** prochains. Nous reviendrons vers vous pour présenter notre programme.

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Vite, Noël arrive

Nous faisons appel à vous pour participer à la décoration du village à l'occasion des fêtes de fin d'année.

L'objectif est de pouvoir **réaliser ensemble des décorations de Noël d'extérieur originales**.

Vous n'avez pas pu assister à notre première rencontre pour réaliser ensemble des décorations pour notre village ? Vous pouvez toujours nous contacter pour nous faire part de vos idées créatives et originales. Toutes les bonnes volontés, les idées et les coups de main sont bienvenus afin de faire rêver petits et grands ! Nous avons d'ailleurs d'ores et déjà **besoin de bois et de palettes** !

Afin de créer un esprit festif dans notre village, nous renouvelons notre **concours de décorations de maisons pour Noël**.

Mais cette année, sobriété énergétique oblige, nous vous proposons de **diffuser la magie de Noël** sans illuminations mais en faisant appel à votre imagination et à votre créativité en décorant vos extérieurs, si possible avec du matériel naturel de récupération.

Les cinq plus belles maisons décorées seront ensuite récompensées. Nous comptons vivement sur votre participation !

Bibliothèque

Le coup de ♥ de Muriel

"**Liv Maria**" de **Julia Kerninon**

"Fille d'une Bretonne taiseuse et d'un Norvégien fantasque qui lui raconte ses romans préférés, Liv Maria mène une existence paisible jusqu'au jour où elle part à Berlin en tant que jeune fille au pair. La rencontre de Fergus va bouleverser sa vie... Un portrait de femme honnête, libre, sensible, forte et fragile à la fois porté par une magnifique plume."

La bibliothèque sera fermée du 31/10 au 6/11.

Etat Civil

Nous souhaitons la bienvenue à **Amélia SIDDIQUE**, née le 5 août 2022, **Gaspard MAURICE**, né le 5 septembre 2022 et **Ugo PETITJEAN**, né le 24 septembre 2022.

Toutes nos félicitations à **Anaïs DOURDAY** et **Jean-Charles GONIN**, unis en mairie le 15 juillet 2022.

Nos sincères condoléances aux familles d'**Irène ACERRA**, décédée le 20 juillet 2022, **Geneviève FRELICOT**, décédée le 5 août 2022 et **Roger GUYOT**, décédé le 5 octobre 2022.

Horaires de la Mairie

La mairie est ouverte le mardi de 10h à 12h et le jeudi de 17h à 19h. Le Maire reçoit aussi sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture.

Permanence téléphonique (hormis le 31 octobre) : lundi/mardi/jeudi/vendredi de 10h à 12h et 14h à 16h.

mairie@boissy-sans-avoir.fr
01-34-86-13-05